

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 24 JANVIER 2023

DÉLIBÉRATION N° B.2023-2

PROJET D'OUVRAGE JEUNESSE - EDITION CASTERMAN PILOTE PAR LE FEDERATION DES PNR

Date de la convocation
17/01/2023

Le 24 janvier 2023 à 9h30, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Felletin (23), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITTE Pascal					
DELIBIT Sandra					
MICHON Marie-Hélène	x				
PLAZANET Mélanie		M.H. MICHON	x		
SERRE Françoise			x		
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	1		3	6

Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe					
	CORNELISSEN Jacqueline	x				
	PETIT Christophe		J. CORNELISSEN	x		
23	DEFEMME Catherine	x				
	MARTIN Valéry			x		
87	LARDY Brigitte		P. BRUGERE	x		
	TOTAL = 6 x 2 voix chacun	2	2		4	8

Collège Intercommunal et Communal

Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe	x				
VMM	SAVIGNAC Sylvie			x		
CGS	NICOUX Renée	x				
PV	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	x				
	TOTAL = 4 x 1 voix chacun	3			3	3

Communes

	Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
19	BOUDIN Clément					
	HORNEBECK Catherine	x				
	MIGNAUT Thomas					
	POUYAUD Bernard	x				
23	MAGRIT Gilles					
	MOUNAUD Patrick			x		
	SALVIAT Gérard	x				
87	LAHAYE Françoise	x				
	TOTAL = 8 x 1 voix chacun	4			4	4
	TOTAL EPCI et communes	7			7	7

Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)
Monsieur Guillaume RODIER (Responsable du Service Technique)
Monsieur Olivier HUET (Responsable administratif)
Madame Véronique GIESSLER (Assistante de direction)

**Code projet : 8200 Partenariat Réseaux Communication
7202 Support et outils pédagogiques**

Charte de Parc 2018-2033 :

Axe 3 – Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur
Promouvoir et partager un territoire attractif et innovant
Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire
Orientation 8. Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire
Mesure 36 - Organiser la communication

Hors Contrat de Parc 2023 - 2026

Le rapporteur expose :

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 333-1 et suivants ;
Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine) ;
Vu la délibération n° 2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux et fixant une feuille de route ;
Vu la délibération n°2017.2607.SP en date du 18 décembre 2017 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine approuvant les Contrats de Parcs naturels régionaux 2018-2020 ;
Vu la délibération n°C.180119.06 en date du 19 janvier 2018 du Comité syndical approuvant le Contrat de Parc 2018-2020 ;
Vu la délibération n°C.2021 - 18 du Comité syndical du 14 septembre 2021 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président.

Considérant :

- la mission d'éducation et de sensibilisation du public aux enjeux du territoire, confiée au PNR ;
- le projet de Charte 2018-2033, notamment l'axe 3 (Millevaches, territoire participatif et ouvert sur l'extérieur),

Contexte :

La commission « éducation, culture et communication » de la fédération des PNR souhaite depuis un an développer l'édition d'un ouvrage à destination du jeune public.

Cette initiative s'appuie sur le savoir-faire et des expériences positives d'éditions jeunesse dans plusieurs Parcs et sur le savoir-faire de la Fédération pour l'édition d'ouvrages en partenariat avec des éditeurs nationaux.

Elle s'appuie également sur le rendu de l'étude « Livre et Lecture » réalisée par la Fédération des Parcs menée en 2021, dont l'un des objectifs est notamment d'encourager le déploiement d'actions partenariales en faveur de la lecture publique en milieu rural auprès des plus jeunes.

La présente action s'appuie par ailleurs sur le retour d'expériences de l'édition Casterman d'une bande dessinée sur le thème « Forêt et filière bois », pour laquelle le PNR ML avait participé (relectures) et bénéficié de tarifs préférentiels pour une commande de 150 exemplaires distribués sur le territoire courant 2022 (délibération n°2021.22).

Plusieurs éditeurs ont été sollicités pour réaliser un nouvel ouvrage jeunesse. C'est de nouveau Casterman qui a été retenu, montrant un intérêt très marqué pour ce projet et présentant un projet d'envergure permettant de traiter de nombreux thèmes.

L'intention éditoriale du projet :

Cet ouvrage se présentera sous la forme d'une **encyclopédie d'aujourd'hui, riche et ludique, pour découvrir la France de manière concrète**, dans toute sa diversité, en puisant des exemples au sein des Parcs naturels régionaux : sa nature, ses paysages, sa faune, sa flore, son patrimoine architectural et culturel, mais aussi ceux qui produisent les denrées que nous mangeons au quotidien et l'énergie que nous utilisons.

Le public visé sont les enfants de 8-12 ans, qui seront invités à enrichir leurs connaissances mais aussi à utiliser « leurs doigts, leurs jambes et leur sens de l'observation » pour apprendre à connaître la nature et à la protéger en étant acteurs sur le terrain : de futurs ambassadeurs des PNR.... Un accent particulier sera mis sur le fonctionnement des écosystèmes, la nécessité de préserver la biodiversité et les écogestes que les enfants peuvent adopter.

Description du projet :

Un engagement des Parcs dans ce projet partenarial a été sollicité fin 2022 par la Fédération. Un engagement de principe du PNR ML a été transmis.

Ce pré-engagement se situe à 3 niveaux :

- **La mise à disposition de contenus pour les sujets qui concernera les Parcs.**
- **Le préachat d'ouvrages à prix préférentiel** (40% de remise prix public) pour un montant minimum de 600 euros TTC (environ 40 exemplaires).
- Optionnel : prise en charge, en fonction des besoins, des droits d'auteurs de photos du PNR ML retenues dans l'ouvrage (coût optionnel estimé à 400 euros).

Une distribution gratuite aux acteurs du territoire qui seront jugés pertinents (écoles, médiathèques, Maison du Parc, élus, ...) est envisagée. Dans ce contexte une commande de **150 exemplaires** est proposée. Ce chiffre correspond au dimensionnement discuté au bureau syndical du 7 avril 2021 pour la BD Casterman « Forêt et filière bois » comme suit :

- 65 ouvrages pour les écoles, collèges, lycées du territoire
- 50 ouvrages pour les médiathèques et bibliothèques
- 2 exemplaires en consultation à la maisonnette du Parc
- 33 exemplaires en stock d'appoint

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		Recettes
Acquisition d'ouvrages à prix préférentiel pour 150 exemplaires	2 500 €	Autofinancement Pnr ML 2 500 €
TOTAL	2 500 €	2 500 €

Notons :

- le budget d'acquisition à l'unité est dépendant des engagements des autres Pnr. La dépense prévisionnelle est en ce sens probablement surestimée
- des recettes seront sollicitées sur cette opération auprès du FEDER Régional dans le cadre d'une sollicitation de subvention des programmes d'éducation et de sensibilisation du grand public

Proposition :

Il est proposé aux membres du Bureau :

- de valider l'engagement du PNR ML dans ce projet partenarial d'édition jeunesse auprès de la Fédération des PNR pour une commande de 150 exemplaires ;
- de valider le plan de diffusion de l'ouvrage ;
- de valider le plan de financement du projet ;
- d'autoriser le Président à :
 - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution des présentes actions et à engager les dépenses correspondantes ;
 - solliciter les financements correspondants au plan de financement le plus favorable ;
 - effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente action.
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

LE BUREAU SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Au vu des visas et considérants,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de valider l'engagement du PNR ML dans ce projet partenarial d'édition jeunesse auprès de la Fédération des PNR pour une commande de 150 exemplaires ;
- de valider le plan de diffusion de l'ouvrage ;
- de valider le plan de financement du projet ;
- d'autoriser le Président à :
 - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution des présentes actions et à engager les dépenses correspondantes ;
 - solliciter les financements correspondants au plan de financement le plus favorable ;
 - effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente action.

Nombre de délégués en exercice :

Présents : 11 / Votants : 14 (dont 3 pouvoirs) / Pour : Unanimité / Contre : 0 / Abstention : 0

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
 Pour Extrait certifié conforme
 Le Président, Philippe BRUGERE

*Le Président certifie que la présente
 délibération a été transmise en
 Sous-préfecture d'Usseil (19) au titre
 du contrôle de légalité le 02.02.23
 Et qu'elle a été affichée le 02.02.23*



REÇU LE
02 FEV. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

